



Finances

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Secrétariat général | Finances | Informatique

4

| 73

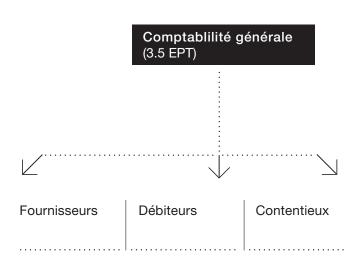
Service des finances

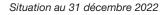
M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. Fabrice Weber

Chef de service





Nombre de postes: 17.4 EPT + 2 apprentis



SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT | Direction | **CHEF DE SERVICE** Assistante de direction Contrôleuse de gestion (0.6 EPT) (0.9 EPT) | Gouvernance numérique | Economie Office informatique SIT (8.3 EPT) (3,1 EPT) (1 EPT) Ingénieurs Électricien Ingénieurs Techniciens Helpdesk Techniciens systèmes maintenance

Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT) et à l'économie.

MISSIONS FINANCIÈRES

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Etre le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics.
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2022 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

POINTS FORTS

Sur le plan du personnel, le Service des finances a connu l'arrivée au 1^{er} juin 2022 de l'adjoint au responsable de l'Office informatique, chargé principalement de la gestion des nouveaux projets de la Ville. Le 1^{er} avril 2022, le service a

engagé un nouveau spécialiste SIT en charge de l'infrastructure, du développement et de la cybersécurité.

Les procédures comptables et financières de



....

la Ville ont fait l'objet d'une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la version 2021 de l'ERP. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués dans le courant de l'automne 2022 en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules, tels que l'introduction du QR-code pour l'ensemble des facturations de la Ville.

En 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Le MCH2 comportera un nouveau plan comptable vaudois et des recommandations pour la comptabilisation.

Une vingtaine de communes dites «pilotes», dont la Ville d'Yverdon-les-Bains, vont tenter de basculer leurs comptes en MCH2 dès le 1er janvier 2024. Les autres communes et associations de communes pourront choisir leur année de passage d'ici à 2028. Pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce projet d'envergure a démarré en septembre 2022 avec la création d'un GT technique interservices pour une durée de 36 mois.

Les cadres du Service des finances ont été sensibilisés en automne 2022 à la crise liée à la pénurie d'énergie (PENPAN pour pénurie et panne) par l'accompagnement d'une démarche analytique relative aux répercussions que pourrait avoir une pénurie d'électricité ou un blackout sur son fonctionnement.

L'Office informatique a mis à disposition des collaborateurs de la Ville un outil centralisé de documentation et d'annonces d'incidents. Il a entrepris une révision complète de l'architecture réseau en prévision du déménagement du centre de calcul à Y-Parc dans l'optique du contingen-

tement d'énergie (Ostral), ainsi que la mise en place d'un concept d'audit automatique de sécurité informatique (GoVuln et test d'intrusion). L'Office informatique répond depuis 2019 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme d'audit suisse 890. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le «patching» régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants. Au niveau du plan des postes de travail, l'équipement informatique de la conciergerie des bâtiments scolaires a été renouvelé, ainsi que l'équipement des locaux du Service de la mobilité (Rue des Remparts) et des écrans de présentation au Stade municipal.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisinantes (Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bonvillars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix AggloY, SDIS, ainsi qu'avec la société Sagenord SA), moyennant une contribution financière. De nouvelles conventions ont pu être signées dans le courant de l'année 2022 avec les communes de Baulmes, Bavois, Chavornay, l'AIVB (l'Association intercommunale du Vallon de la Baumine) et l'AIERG (l'Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson).

La solution du SIT «Geocity» rencontre un grand succès à travers le canton et au-delà. La rapidité de mise en place de nouvelles prestations numériques ainsi que la qualité des mécanismes de mutualisation autour de ce projet sont telles qu'elles ont valu au Service des finances plusieurs invitations à des présentations d'envergure. Parmi celles-ci on notera en particulier les Assises Européennes de la Transition Énergétique tenues à Genève ainsi que le Smart City Day de Bienne, événement majeur en matière d'innovation dans le secteur public à l'échelle suisse.

Par ses compétences de pointe dans le monde numérique, le Service des finances a rendu possibles plusieurs actions importantes de la Ville: démarche «espaces publics à 5min» (Service de l'urbanisme), signalement du harcèlement de rue et des violences (Sécurité publique) ne sont que quelques exemples.

Au 1^{er} novembre 2022, suite à une nouvelle répartition des dicastères de la Municipalité, la Filière «Tourisme» a rejoint le Service des finances.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance accidents LAA, de la protection juridique et diverses assurances techniques. Une nouvelle couverture d'assurances pour les risques cyber a été contractée auprès d'Helvetia.

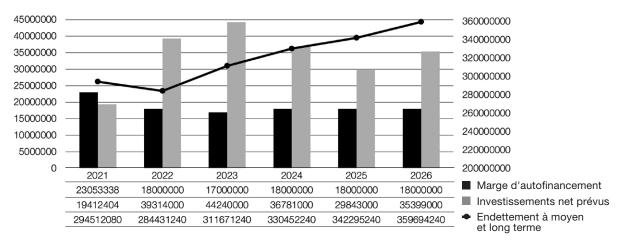
En 2021, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 329.73 millions de francs. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements

2022-2031 se monte à 339.74 millions, comprenant des actifs réalisables pour environ 126 millions, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, aux anciennes casernes, à Verdan et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissements nets prévus pour la période 2022 à 2026 est de 185.57 millions. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. STEP, réaménagement de rues, 2º point d'injection électrique, fibre optique FTTH, amélioration du TBB, réfection du Château, etc.) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. Place d'Armes, Stade municipal, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats «public-privé», voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2022-2026 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 423 millions pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 millions.

Planification financière 2022 - 2026



Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la Ville et son administration, à l'exemple du plan climat, de la stratégie de végétalisation, du Stade municipal, de la Place d'Armes, des «espaces publics à 5min», de Sports 5, du projet Front-Gare, d'Y-Solaire SA, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2022, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de 33.72 millions. Parmi les montants importants, on peut



u....

citer l'équipement de salles de classes pour les affichages numériques frontaux pour 2.09 mios, la transformation et extensions du réseau électrique pour 1.2 mio (HMT 2022-2024), le renouvellement des réseaux eau, gaz et électricité de la ville pour 4.6 mios, le chemin de mobilité douce en lien avec l'assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy pour CHF 0.95 mio, la création d'Y-Solaire SA pour 0.765 mio, la réfection de l'éclairage du Stade municipal

pour 1.485 mio, un crédit d'étude pour les locaux scolaires du Collège de la Passerelle pour 3.065 mios, la mise en conformité et renouvellement d'infrastructures eau et gaz de 2022 à 2026 pour 6.655 mios, la phase 3 du projet smartmetering pour 2 mios, la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation pour 1.2 mio et la restauration du Château (étape XXVII « Tour de la Place ») pour 1.1 mio.

Activités

Pour l'année 2022, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- Le bouclement des comptes 2021 et budget 2023.
- L'arrêté d'imposition 2023.
- La planification financière 2022-2027 et le plan des investissements 2022-2031.
- Le rajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable (à l'exemple du nouveau QR-Code) et la migration sur la nouvelle version 2021 d'Abacus et Nest.
- L'élaboration d'un processus budgétaire basé sur des enveloppes globales pour les services.
- La mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents.
- Le renforcement des couvertures d'assurances de la Ville.
- Le démarrage du projet comptable « MCH2 Ville d'Yverdon-les-Bains » et entités associées.
- Assurer un suivi efficient du système de contrôle internet.
- Améliorer le suivi des investissements.
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (facture sociale, MCH2, péréquation, réforme policière, etc.).

Budget 2023

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 10.19 millions de francs et une marge d'autofinancement de 10.14 mios. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier

des dépenses d'investissements qui a été estimé à 44.24 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la Commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2023 pour y faire face.

Office informatique

MISSIONS

L'Office informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les

utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs. Des conventions ont été signées avec les communes de Grandson, Yvonand et Baulmes pour la gestion de l'informatique de ces communes.

POINTS FORTS 2022

Les premières rencontres ont eu lieu en début d'année afin d'initier un projet commun pour la cyberadministration et la mise en place d'un portail citoyen regroupant différentes communes ainsi que des partenaires privés. Ces échanges se poursuivront courant 2023 afin de définir le cadre de ce projet en vue de son démarrage formel.

Le responsable de l'Office informatique a été invité par l'Administration numérique suisse (ANS), anciennement Conférence suisse sur l'informatique (CSI/SIK), à exposer le retour d'expérience d'une collaboration entre des entités communales et privées. L'idée initiale proposée par les responsables informatiques de Pully et d'Yverdon-les-Bains a permis le développement d'une solution métier créée en collaboration entre 9 communes vaudoises et un partenaire privé. Cette solution a été très bien accueillie par les utilisateurs et les autres communes. Actuellement, la solution a été adoptée par plus de 130 communes de tous les cantons romands. Cette solution en constante évolution a été choisie lors d'un appel d'offres de marchés publics de l'Etat de Genève. Les communes fondatrices bénéficient gratuitement des développements spécifiques initiés et financés par ce dernier. Cette évolution permet de mettre à disposition de l'entier des collaborateurs de l'administration une solution commune de collaboration et de gestion de séances et de tâches.

La protection des données personnelles a été encore améliorée au sein de la Ville. Diverses actions ont été entreprises pour revoir et diminuer le nombre de collaborateurs ayant accès à des données personnelles. Une révision des droits a été entreprise afin de garantir que seules les personnes effectuant une tâche qui nécessite l'accès à des données personnelles y ont effectivement accès.

Cette année a également été marquée par une recrudescence importante des cyberattaques. Si celles-ci ont éveillé des craintes légitimes, il faut rappeler que la Ville n'a pas attendu ces événements pour prendre en compte tous les aspects sécuritaires dans la conception et la gestion de son système d'information. La Ville dispose de-

puis de nombreuses années de son propre Office informatique avec une équipe dédiée, compétente et engagée pour assurer non seulement la gestion et le développement de son système d'information mais également sa protection, car la sécurité est un travail quotidien. Afin de vérifier l'état de sécurisation de ses systèmes, l'Office informatique organise, avec l'aide de spécialistes du domaine, des audits et des tests d'intrusions. Suite à ces tests, les éventuels correctifs de sécurité sont apportés au système d'information.

L'office informatique a également été sollicité pour différents projets initiés par d'autres entités, comme par exemple la mise en place et la sécurisation des amendes dématérialisées, l'augmentation de la sécurité et des contrôles sur le réseau smartmetering, la location des salles sur internet, le déménagement dans des nouveaux locaux pour le Service de la mobilité, la finalisation de la mise en place du logiciel de gérance, le remplacement du logiciel de gestion des bons d'aide aux familles ainsi que le renouvellement du logiciel obsolète pour la gestion des aides au logement. Ces logiciels très spécifiques ont demandé un développement spécifique et la finalisation de l'équipement des écoles.

La prévision d'une crise énergétique pour l'hiver 2022 a contraint l'Office informatique à revoir la priorité de certains projets propres ou des autres services afin de pouvoir garantir les opérations nécessaires lors d'éventuelles coupures de courant. La salle serveur de l'Hôtel de Ville a été déménagée dans un centre de calcul moderne et efficient énergétiquement. L'entier du réseau de fibre optique a dû être revu. Des équipements supplémentaires ont été installés pour assurer l'indépendance et le fonctionnement de certains sites sensibles (SEY, SSP, STEP). Des économies d'énergie ont été réalisées en éteignant automatiquement les systèmes d'impression à la fermeture des bureaux. Ces derniers ne sont plus allumés automatiquement mais demandent l'intervention d'un utilisateur. Les réflexions, analyses et la mise en place de la cellule de crise, des points de rencontre d'urgence (PRU) et des besoins spécifiques des services critiques ont

nancc.

occupé une grande partie de la fin de l'année.

Parallèlement à ces différents projets, l'équipe technique de l'Office informatique assure les activités quotidiennes de maintenance, de mises à jour, de sécurisation des équipements, des logiciels et des données ainsi que le remplacement d'ordinateurs, le dépannage et l'assistance aux utilisateurs. Ces tâches représentent une part importante de son activité.

Chiffres clés

- 400 ordinateurs personnels (PC),
 33 stations de travail (WorkStation),
 250 portables (Notebook).
- 2700 groupes de sécurité.
- 820 comptes informatiques.
- 190 serveurs tous virtualisés.
- 135 applications ou logiciels.

- 140 éléments réseau (Switch).
- 900 numéros de téléphones fixes VoIP, 760 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones).
- 158 systèmes d'impression.
- 40 Teraoctet de données, soit une augmentation de 30% par rapport à 2021.

Système d'information du territoire (SIT)

MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier les systèmes métiers permettant la gestion des infrastructures souterraines et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géoinformation, de la

digitalisation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

POINT FORTS 2022

Le SIT accorde toujours la plus haute importance à la qualité de l'infrastructure communale de géodonnées qu'il maintient et fait évoluer. En 2022, plusieurs serveurs clés ont ainsi été renouvelés et la solution de gestion du cadastre souterrain a été mise à jour. Un accent important a été mis sur les critères de sécurité et de durabilité lors du choix du prestataire.

En avril, le SIT a accueilli un nouveau collaborateur en qualité de spécialiste SIT à 80%. Il apporte ses compétences en matière de gestion de l'infrastructure et de développement web ainsi qu'en matière de cybersécurité, thématique qui fait l'objet d'une grande attention au SIT.

Le geoportail régional du Nord vaudois mapnv.ch

poursuit son développement. Il regroupe désormais les communes de Baulmes, Bavois, Bonvillars, Chavornay, Cuarny, Concise, Giez, Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Yvonand, Yverdon ainsi que le SDIS, SAGENORD, l'AggloY, l'AIVB et l'AIERG. Le développement se poursuivra selon toute vraisemblance en 2023.

La plateforme Geocity poursuit son développement et permet de mettre en ligne toujours plus de prestations sur https://yverdon.geocity. ch à l'intention des entreprises et des particuliers d'Yverdon-les-Bains. La proposition «open source» yverdonnoise en matière de digitalisation mutualisée, sobre et responsable, rencontre un écho grandissant.

Chiffres clés

Parmi plus de 700 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

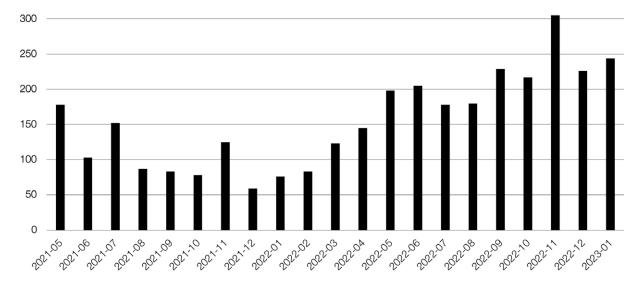
3'000 km de conduites dont :

- 700 km de conduites d'eau potable.
 618 km de câbles électriques.
- 332 km de conduites de gaz.
- 1047 km de conduites d'assainissement.
- 761 km de tubes électriques.
- 3'740 signaux routiers.

Plus de 500 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à un nombre de demandes en constante augmentation.

L'évolution des demandes adressées en ligne sur la plateforme https://geocity.ch est en constante augmentation, soulignant le succès des efforts réalisés par le SIT en matière de digitalisation de notre administration. Après seulement 18 mois de fonctionnement, elle compte près de 1000 utilisateurs.

Nombre de demandes mensuelles sur geocity ch



Activités

Géodonnées et outils métiers

- Migration de GEONIS 2019 vers GEONIS 2022.
- Migration de QGIS 3.16 vers QGIS 3.22.
- Tests et déploiement de QField 2.0.
- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Conseil au bénéfice du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.
- Mise à jour de la base de géodonnées communale vers Postgres 13.



Géoportail et intercommunalité

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres : Bavois, Chavornay, Baulmes, AIVB, AIERG.
- Présentation de la plateforme aux communes intéressées.
- Poursuite du développement de la solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 3600 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne. Un travail laborieux de double saisie a ainsi été épargné au SEY.
- Revue des outils de saisie cartographique, avec toujours plus de couches gérables directement en ligne sur https://mapnv.ch
- Réalisation et publication des conditions d'utilisation ainsi que de la politique de confidentialité.
- Consolidation des données intercommunales des réseaux d'eau potable afin d'en améliorer la cohérence, en particulier aux limites communales.

(Géo)-cyberadministration

- Poursuite du développement de la plateforme en partenariat avec plusieurs prestataires et partenaires externes.
- La Ville de Vevey contribue activement au projet et 2023 verra plusieurs villes de taille importante rejoindre cette plateforme.
- Développement de nombreux contacts avec les villes vaudoises et les cantons romands.
- Réalisation et publication des conditions d'utilisation ainsi que de la politique de confidentialité.

Infrastructure et cybersécurité

- Audit de sécurité du géoportail du Nord vaudois.
- Introduction du protocole OAuth2 pour l'authentification sur toutes les plateformes web du SIT.
- Mise en œuvre de l'authentification à double facteur sur le géoportail du Nord vaudois pour certains groupes d'utilisateurs accédant à des données particulièrement sensibles.
- Changement d'hébergeur web pour le géoportail du Nord vaudois. Tous les serveurs web exploités par le SIT sont désormais alimentés à 100% en énergies renouvelables.
- Remplacement du serveur de l'infrastructure communale de géodonnées par deux nouveaux serveurs permettant une meilleure résilience du système.

Plateforme Technique Interservices

- Animation des séances.
- Mise en œuvre de couches cartographiques concernant les grands projets des services.

Administration et divers

- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël).
- Présentation des démarches de mutualisation et de numérique responsable réalisées par le SIT pour le projet Geocity aux Assises Européennes de la Transition Énergétique aux côtés de l'État de Genève.
- Présentation de Geocity lors de la séance plénière du Smart City Day de Bienne.

Économie

MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

POINTS FORTS 2022

Pour rappel avec le changement de législature, le poste de délégué à l'économie est venu enrichir le Service des finances. Au terme de 2022, première année complète de rattachement de l'économie au Service des finances, il est ressenti que l'opération a amené un réel « plus » en termes de dynamisme de par la proximité tant avec les finances qu'avec le SIT et l'informatique. Pour exemple, dans le cadre de la Commission événementielle, le délégué à l'économie et le SIT ont pu poser des jalons dans la construction d'un agenda qui soit un lieu de consultation central et unique pour toutes les manifestations qui se déroulent sur le territoire communal. Un chantier riche, pluriel et attendu qui contribuera à la dynamisation attendue de notre belle cité.

Dans un autre registre, le délégué à l'économie a mené des négociations permettant de déboucher sur un accord entre la SIC et UNIA dans le cadre des ouvertures nocturnes de fin d'année. Ainsi, en 2022, cinq nocturnes plus courtes, jusqu'à 20 heures, ont remplacé les deux traditionnelles nocturnes jusqu'à 22 heures et le Black Friday.

Le délégué à l'économie a également rejoint la Commission d'éligibilité d'Y-Parc en 2022. Cette commission est chargée d'émettre des préavis quant au bienfondé et à la conformité d'implantation d'entreprises sur le site d'Y-Parc à l'attention de la Municipalité.

2022 marque également l'arrivée d'un nouvel éclairage de fêtes sous l'égide du délégué à l'économie. Un éclairage LED en forme de gouttes d'eau, afin de symboliser Yverdon-les-Bains, amène ainsi une note différente, à la fois lumineuse, épurée et économique au centre-ville.

Activités

- Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions.
- Écoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence auprès des commerçant es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC).
- Coordination et supervision du Marché de Noël.
- Coordination de l'action «Sapins de Noël» en collaboration avec la SIC et les services.

